

INFORMATIONS SUR LA CONCEPTION ÉCOLOGIQUE

Applicable aux unités de ventilation non résidentielles (NRVU)

Sur la base du règlement UE n° 1253/2014 de la Commission européenne développant la directive 2009/125/CE du Parlement européen

SODECA, S.L.U.

www.sodeca.com

b) Modèle	f) Efficacité thermique du récupérateur (%)	j) Vitesse frontale au débit conceptuel	n) Efficacité statique du ventilateur selon EU 327/2011	q) Alarme visuelle des filtres
c) Typologie	g) Débit nominal	k) Pression nominale externe	o1) Indice de fuites internes maximales	r) LWA rayonné
d) Type d'actionnement	h) Puissance d'entrée électrique effective	l) Perte de charge interne ventilateurs	o2) Indice de fuites externes maximales	
e) Type de récupérateur	i) SFPint	m) Perte de charge interne composants additionnels	p) Rendement énergétique des filtres	

b)	c)	d)	e)	f)	g)	h)	i)	j)	k)	l)	m)	n)	o1)	o2)	p)	q)	r)	ERP
				%	m³/s	kW	W/m³/s	m/s	Pa	Pa	Pa	%	%	%			dBA	
CJK/EC-220	NRVU / UVU	L'installation d'un variateur de vitesse n'est pas nécessaire	Sans objet		0.142	0.166	230	1.80	368			31.5	2.3		Sans objet	Sans objet	60	2018
CJK/EC-250	NRVU / UVU	L'installation d'un variateur de vitesse n'est pas nécessaire	Sans objet		0.204	0.201	230	2.10	344			34.8	2.3		Sans objet	Sans objet	60	2018
CJK/EC-310	NRVU / UVU	L'installation d'un variateur de vitesse n'est pas nécessaire	Sans objet		0.260	0.203	230	2.60	242			31.0	2.3		Sans objet	Sans objet	51	2018
CJK/EC-400	NRVU / UVU	L'installation d'un variateur de vitesse n'est pas nécessaire	Sans objet		0.457	0.412	230	2.90	336			37.2	2.3		Sans objet	Sans objet	58	2018
CJK/EC-500	NRVU / UVU	L'installation d'un variateur de vitesse n'est pas nécessaire	Sans objet		1.018	1.053	230	5.20	429			41.5	2.3		Sans objet	Sans objet	52	2018